

en avoit un pour la Cour de Vienne, chargé d'y proposer une suspension d'armes; & un autre prit la route de Boheme avec des dépêches importantes pour le Roi de Pologne Electeur de Saxe. Après l'expédition de ces deux Couriers, l'Electeur partit, accompagné du Comte de Preysing & de deux Secrétaires du Cabinet, pour se retirer à *Nymphenbourg*, où la Princesse sa mere, pour qui il a toute déférence, arriva en même-tems que lui. Cette Princesse a écrit de sa propre main, & envoyé, par le Courier parti pour Vienne, une Lettre qu'on dit fort touchante, à la Reine de Hongrie & de Boheme.

Pour ce qui est des troupes de l'Electeur; elles ont eu l'ordre de ne plus commettre d'hostilités contre celles d'Autriche; & S. A. E. a jugé à propos de faire donner part de cet ordre au Comte de Segur, commandant les troupes Françoises qui sont dans son Electorat, en le priant de suspendre aussi provisionnellement les opérations militaires.

Tout se tient par conséquent assez tranquille dans ce Pays, depuis l'action du 29. Janvier près d'*Ingolstatt*; ce qui durera vraisemblablement jusqu'à ce qu'on se soit expliqué ultérieurement de part & d'autre. Il en est de même dans l'Archevêché de *Saltzbourg*, qui a un tems éprouvé les effets du mécontentement de la Cour de *Munich*, tant par rapport à la Garnison Autrichienne que le Chapitre a jugé à propos de faire entrer dans *Saltzbourg* pour la sureté de cette Ville, qu'à l'occasion du choix qu'il a fait le 13. Janvier du Comte Jacques-Ernest de Lichtenstein, Evêque d'Olmurtz, en qualité d'Archevêque de *Saltzbourg*: Car la Cour de Baviere regardoit